

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 octobre 2005  
(convocation du 3 octobre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence	Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique	Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 11 h 00)	M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)	Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)	M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)	M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth	M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**UIMM - Annuaire Aerospace Technology - Subvention de la communauté urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Avec 237 entreprises et 28 000 salariés, l'Aquitaine regroupe l'ensemble des compétences aéronautiques autour des maîtres d'œuvre, équipementiers et sous-traitants spécialisés. Ce secteur qui est le premier pôle industriel régional est aujourd'hui confronté à une mutation structurelle liée à la mondialisation des marchés, à l'évolution des pratiques d'achats ainsi qu'à l'évolution de l'organisation industrielle des grands programmes.

Il convient donc d'accentuer l'effort de promotion du savoir-faire industriel régional afin qu'il soit mieux connu tant au niveau national qu'au niveau européen.

L'annuaire AEROSPACE TECHNOLOGY destiné à promouvoir le savoir-faire des entreprises régionales du secteur ASD est diffusé lors des salons aéronautiques du Bourget et de Farnborough mais également lors des conventions d'affaires AEROMART à Toulouse et AEROSOLUTIONS à Bordeaux.

Cet annuaire vient par ailleurs compléter en matière de communication, par sa diffusion lors des salons professionnels et des rendez-vous d'affaires, les sites internet aerospace-technology.net et aquitaine-industrie.com destinés à mieux faire connaître les activités industrielles des entreprises de la Métallurgie implantée en Aquitaine.

Toutes les entreprises réalisant un chiffre d'affaires dans le secteur aéronautique supérieur à 5% peuvent y figurer gratuitement. Si l'annuaire couvre l'ensemble des entreprises de la région, la moitié d'entre elles y figurant est en réalité implantée sur le territoire communautaire. Ainsi sur les 168 entreprises aquitaines répertoriées, 111 sont situées en Gironde dont 82 sur la CUB.

Tiré en 2000 exemplaires bilingue français/anglais, la dernière édition aujourd'hui épuisée, a été entièrement conçue et financée par l'UIMM (Union des Industries et de Métiers de la Métallurgie) Aquitaine qui souhaite pouvoir rééditer l'ouvrage et le rendre disponible à nouveau dès le salon d'affaires AEROSOLUTIONS en novembre 2005 au Parc des Expositions de Bordeaux.

Le coût global de l'opération s'élève à 37 642 € TTC. L'UIMM Aquitaine a d'ores et déjà pris en charge la mise à jour des fiches, leur rédaction, leur traduction et leur dactylographie à hauteur de 20.420 €. Il reste aujourd'hui à financer les frais d'impression qui s'élèvent d'après les consultations effectuées par l'UIMM à 17.222 € TTC pour lesquels la fédération sollicite une prise en charge par le Conseil régional et la Communauté urbaine .

La participation de la Communauté urbaine s'élèverait à 4 203 €, calculés sur la base d'une prise en charge de 50% des dépenses exposées pour les entreprises situées sur la CUB. Le Conseil Régional Aquitaine financerait de son côté la somme restante soit 13 019 €.

Compte tenu de l'intérêt pour l'agglomération bordelaise de disposer d'un outil de promotion de ce type concernant une filière majeure de notre économie, et au moment où l'Aquitaine vient de se voir décerné aux côtés de la Région Midi-Pyrénées le label pôle de compétitivité de niveau mondial Aéronautique/Espace/Systèmes embarqués, nous vous proposons de donner une suite favorable à cette demande.

Dans ces conditions et, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider d'attribuer une subvention de 4 203 € à l'UIMM Aquitaine (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) pour la réalisation de l'impression en 2000 exemplaires français/anglais de l'annuaire Aerospace technology,
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée à l'article 6745, chapitre 67, sous fonction 900 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
14 NOVEMBRE 2005

M. JEAN-CHARLES BRON